

# S'ORGANISER POUR LIMITER LA CASSE

Casses à répétition, factures de réparations et pièces importantes, indisponibilité des machines, conflits potentiels... L'impact peut être conséquent quand la cuma ne peut pas respecter ses engagements de services.

Par Damien Thiébault et Charlène Golli

**L**a cuma de Termes située à Grandpré dans les Ardennes se compose de 30 adhérents avec un parc d'une trentaine de matériels. « Depuis une année compliquée et de nombreuses casses notamment sur les faucheuses, le règlement intérieur a été renforcé et chaque matériel est revu quand il rentre au remisage, explique Damien Thiébault, vice-président de la cuma de Termes. La cuma a aussi décidé de se lancer dans l'utilisation de l'outil de gestion à distance via un boîtier connecté fixé sur les matériels. » Il faut dire que la cuma regroupe un nombre conséquent d'adhérents et d'utilisateurs. « Il fallait donc un fonctionnement en conséquence », ajoute Damien Thiébault. Avant l'arrivée du boîtier, il était difficile de faire la part des choses entre l'usure et la mauvaise conduite des outils car aucune preuve n'était possible. Il était temps d'agir pour garder une cohésion dans la cuma et assurer un service à tous.

## RESPONSABILISER LES ADHÉRENTS

La cuma a d'abord acheté l'outil de suivi connecté pour réduire le temps passé à la facturation des travaux. Les compteurs des matériels étant peu fiables voire inefficaces, le boîtier est un réel atout. En effet, il permet de tracer les outils et de créer des alertes. « Nous avons défini des vitesses maximales à ne pas dépasser selon le type de matériel. Par exemple, pour les outils de travail du



sol, je reçois une alerte lorsque l'outil dépasse 10 km/h. Pour les faucheuses, en fonction de la période et de la richesse des coupes, on fixe la vitesse limite de travail. En cas d'alerte sur un outil, je me connecte sur mon smartphone et je sais quel adhérent effectue les travaux et à quel endroit il se trouve dans la parcelle à cet instant donné. Cela me permet d'identifier s'il y a une erreur de conduite. »

## UTILISER LA SOLUTION AU QUOTIDIEN

En effet, les boîtiers sont alimentés par les parcelles renseignés pour la PAC ou manuellement selon le degré d'utilisation. Aussi, « ce système responsabilise les adhérents et les sécurise également, rappelle le vice-président. De ce fait, cela diminue les tensions quand il s'agit de prise en charge des assurances. La preuve est apportée par l'outil. Cette année, par exemple, il y a eu deux grosses casses sur les faucheuses et les adhérents ont

d'eux-mêmes pris leurs responsabilités vis-à-vis des matériels. » Côté fiabilité des boîtiers, la panne est courante et il n'y a pas d'alerte. Cet outil demande donc un suivi régulier tous les deux-trois jours via l'application smartphone. « Le service après-vente de la marque est tout de même réactif et nous ne ferons pas de retour en arrière sur cette technologie qui apporte de nombreux avantages tels que le confort et la sécurité dans la gestion de la cuma, malgré un coût non négligeable », souligne Damien Thiébault.

Aujourd'hui et depuis deux ans, la cuma possède six boîtiers connectés pour 20 matériels en fonction des périodes d'utilisation des machines. Le suivi des matériels et le temps de facturation sont allégés et les adhérents sont plus responsables. « Nous projetons d'affiner la facturation des pneus en fonction des distances parcourues par chaque adhérent pour être encore plus précis et juste », déclare le vice-président. ■

Pour Damien Thiébault, vice-président de la cuma de Termes, grâce au boîtier connecté, le matériel est préservé, car il responsabilise les utilisateurs.